

Zeitschrift: Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie
Band: - (1982)
Heft: 2

Artikel: L'agriculture à temps partiel en Suisse, principales conclusions d'un travail de recherche réalisé dans le cadre du "Programme Regio" du fonds national de la recherche scientifique
Autor: Veillon, Pierre-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-966433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL EN SUISSE, PRINCIPALES CONCLUSIONS D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE REALISE DANS LE CADRE DU "PROGRAMME REGIO" DU FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Pierre-François Veillon

L'agriculture à temps partiel concerne, en 1980, 53'000 exploitations recensées par l'Office fédéral de statistique. Cela représente le 42% du nombre total d'exploitations. Cette proportion est en augmentation depuis 1955, malgré une politique agricole axée sur l'établissement d'entreprises familiales viables.

Ces exploitations sont définies par la statistique officielle: ce sont celles nécessitant moins de 1'500 heures de travail annuel (1 hectare de prairie: 150 heures de travail annuel, 1 vache: 180 heures de travail annuel) et celles dont le chef n'exerce pas l'agriculture comme profession principale.

On trouve ces exploitations en pleine et en montagne. Dans certaines régions (Valais, Tessin), l'agriculture secondaire est la forme prédominante, voire exclusive, de l'agriculture locale. L'agriculture à temps partiel n'est pas une simple miniature de l'agriculture professionnelle. Elle adopte une structure de production différente, ce qui lui donne une importance particulière dans certaines branches comme le menu bétail ou les cultures spéciales.

Pour étudier ce phénomène, nous avons choisi des régions-tests dans tous les types de zone que l'on rencontre en Suisse (zone périurbaine, rurale, touristique, etc.). Ce choix a permis des comparaisons indispensables pour comprendre la signification de ces petites exploitations dans le monde rural.

Les agriculteurs à temps partiel sont le plus souvent des pluri-actifs qui combinent une activité agricole et une activité non agricole. Sinon ce sont des retraités ou des ménagères sans autre

ressource professionnelle. Nous avons orienté notre recherche sur la pluriactivité.

Liste des régions-tests

Zone	Région-Test	Communes
Périurbaine	Lausanne-Morges	Bussigny Denges Echandens Lonay
Rurale, bonnes conditions agricoles	Plaine du Rhône valaisanne	Charrat Fully
	Reusstal	Aristau Besenbüren
	Val de Travers	Boveresse Buttes St. Sulpice
Agro-touristique	Pays-d'Enhaut	Château-d'Oex Rossinière Rougemont
Rurale, conditions agricoles difficiles	Malcantone	Arosio Breno Fescoggia Mugena Vezio
	Valais-montagne	Isérables
	Uri	Isenthal
Touristique	Grisons	Brigels
	Haut-Valais	Grächen

Nous avons abordé cette pluriactivité sous toutes ses formes:

- La pluriactivité de l'exploitation agricole qui ne concerne pas seulement le chef d'exploitation mais son épouse ou un autre membre de la famille.
- La pluriactivité de l'individu. Nous avons défini la pluriactivité à prédominance agricole lorsqu'un agriculteur de profession principale à une activité accessoire et la pluriactivité à prédominance non agricole lorsqu'un agriculteur à titre secondaire exerce une autre activité principale.

Cette approche large a appréhendé des situations que nous n'aurions pas remarquées si nous étions restés au niveau de la stricte pluriactivité du chef-agriculteur à temps partiel. Dans certaines régions de montagne, la pluriactivité à prédominance agricole est très répandue: elle permet le maintien des domaines "à la limite" et l'adaptation à des situations momentanément difficiles (reprise d'exploitation, etc.).

Nous avons posé trois hypothèses qui abordent ce phénomène sous trois angles différents et complémentaires.

La première hypothèse s'intéresse aux causes expliquant une pluriactivité: on suppose que les causes sont d'ordre économique.

La deuxième hypothèse définit le sens de l'agriculture secondaire dans le processus des exploitations agricoles: on suppose qu'elle est une forme transitoire, une phase de conversion des pluriactifs à d'autres secteurs économiques.

Enfin la troisième hypothèse fait la relation entre l'agriculture à temps partiel et les régions de montagne: cette forme d'agriculture permettrait d'assurer le peuplement minimum et l'aménagement du territoire de ces régions.

L'agriculture à temps partiel apparaît diffuse, mobile, complexe. Sa force réside concrètement dans l'individualisme de ses adeptes: chaque famille pluriactive trouve et suit sa solution, avec plus ou moins de bonheur. La participation de la famille aux travaux agricoles est importante.

Il ne s'avère pas possible de proposer des modèles d'exploitations à temps partiel, modèles qui auraient préconisé des productions compatibles à la situation de la pluriactivité et susceptibles d'être proposées aux intéressés. On partage l'avis de Sauvain (1) qui écrit:

"La modélisation est difficile et contradictoire avec l'essence de la double-activité qui est une réponse à un environnement socio-économique en perpétuelle évolution dans des conditions naturelles données".

De fait - et nous l'avons constaté tout au long de cette étude - l'agriculture à temps partiel a des caractères qui dépendent de la structure agricole et socio-économique régionale. A ce titre, elle a une signification distincte dans chaque zone, même si au sein de ces régions, on retrouve finalement toutes les formes.

Dans les régions de plaine (régions-tests Lausanne Morges et Reuss-tal argovien), les ouvriers-paysans ont disparu ou sont en voie de disparition. Ces petites exploitations n'ont pas été reprises dans le cadre familial et ne le seront pas aujourd'hui. L'agriculture régionale est basée sur l'exploitation familiale à plein temps, les domaines se sont agrandis, restructurés.

On trouve aujourd'hui dans ces régions de très petites exploitations recensées à temps partiel: elle cultivent de parcelles de moindre intérêt pour les agriculteurs à titre principal (bords de route, terrains mis à disposition par les résidants, etc.) ou les terres comprises dans leur petite propriété. Ces exploitations sont le plus souvent nouvellement installées. Elles naissent, disparaissent et se renouvellent rapidement. Elles existent sans but de pérennité. C'est une agriculture de délasserement, d'auto-alimentation.

Ces régions-tests ont une population en augmentation (immigration résidentielle): l'agriculture est de plus en plus isolée.

(1) Sauvain, Paul: Evolution socio-économique récente de la commune de Bagnes en Valais et rôle de l'agriculture à temps partiel en région de montagne, thèse EPFZ, Ed. Juris Druck und Verlag, Zurich, 1980.

Dans la plaine du Rhône valaisanne (communes de Charrat et Fully), l'agriculture est de type mixte principal/secondaire. La production agricole est basée sur les cultures maraîchères, l'arboriculture fruitière et la vigne. Ces productions s'adaptent très bien à l'agriculture à temps partiel. Ces exploitations secondaires sont de deux sortes: les exploitations anciennement à plein temps et les exploitations formées par le partage successoral.

Pour beaucoup d'agriculteurs, la pluriactivité est la réponse à l'insuffisance du revenu agricole. Ils sont dans l'impossibilité d'agrandir leur exploitation à cause du prix des terrains. La cause de leur pluriactivité a bien été une cause économique même si ces personnes obtiennent aujourd'hui des revenus professionnels dans la moyenne des branches de la région. Leur but avoué est de revenir à une agriculture à plein temps.

Les autres agriculteurs à temps partiel sont des personnes qui ont hérité une parcelle agricole (vigne, arbres fruitiers, terre maraîchère). Ils pratiquent une agriculture qui n'a pas de motivations économiques mais un solide attachement à la terre familiale.

Cette agriculture diversifiée maintient un équilibre social et humain dans ces communes.

Les régions de montagne se classent en trois groupes selon l'importance de l'exploitation à temps partiel dans la structure agricole. L'influence sur le peuplement et sur l'entretien du territoire est diverse.

Cette influence est très marquée dans les régions où l'agriculture est exclusivement à temps partiel (Isérables, Grächen). Ce sont des régions où la structure démographique est relativement favorable malgré des conditions naturelles difficiles. Les pluriactifs habitent sur la place parce qu'ils s'occupent d'un petit domaine agricole, mais ils travaillent souvent en plaine. Ils pendulent journallement.

Leurs exploitations proviennent des parents. Elles sont axées sur l'autoapprovisionnement pour la famille et la vente de quelques

produits (raisin, petits fruits à Isérables). Elles présentent une stabilité remarquable. Elles ont une durée de vie semblable aux exploitations principales dans d'autres régions.

Leur situation de revenu ne crée pas la nécessité d'une activité agricole complémentaire. Goût pour l'agriculture, attachement à la terre des parents, volonté d'éviter les friches sur ses propres terrains, autant de motifs souvent répétés.

Les régions de montagne Brigels, Isenthal et Malcantone forment un groupe malgré les caractères qui les séparent. Brigels est une commune touristique, Isenthal une petite commune isolée et le Malcantone est une région qui subit l'influence de Lugano (immigration). Ces trois régions ont une structure agricole mixte, des exploitations principales et des exploitations secondaires. La pluriactivité est exercée par les deux types d'exploitation. L'agriculture à temps partiel se présente comme complémentaire de l'agriculture principale. Elle travaille les moins bonnes terres, elle adopte d'autres productions (moutons, chèvres). Ces petites exploitations sont relativement stables.

L'influence sur la vie régionale de cette agriculture diversifiée est identique à celle décrite pour Isérables et Grächen. Au Malcantone, cette influence est surtout en rapport avec l'entretien des terrains.

Les régions de montagne Val de Travers et Pays-d'Enhaut présentent la structure démographique la plus défavorable (émigration, vieillissement). L'offre d'emplois sur place est insuffisante et les mouvements pendulaires sont rares à cause de l'isolement de ces régions.

L'agriculture est caractérisée par une forte proportion d'exploitations principales. La pluriactivité des familles agricoles concerne environ 1 famille sur 2. Il s'agit le plus souvent d'activités accessoires. Les exploitations à temps partiel sont peu nombreuses mais de type très différent: on trouve des agriculteurs-retraités, des jeunes agriculteurs en période d'établissement et des personnes intéressées à l'élevage de quelques moutons. Ces exploitations, comme en plaine, ont une durée de vie réduite: 2 exploitations sur

3 recensées en 1975 ont déjà disparu. Elles sont cependant remplacées dans le compte statistique: le nombre total des exploitations n'a guère changé.

L'agriculture à temps partiel dans ces deux régions entretient des terrains marginaux mais elle n'a que peu d'influence sur le peuplement régional. Il y a un risque d'exode qui touche déjà aujourd'hui de nombreux jeunes.

La pluriactivité à prédominance agricole sous la forme d'activités accessoires mérite une attention particulière: elle est un antidote à de nombreux problèmes monétaires durables ou passagers. Indirectement elle maintient ce qui reste de la structure paysanne traditionnelle.

Nos hypothèses de recherche trouvent leur réponse dans cette description des régions.

La cause économique expliquant la pluriactivité (première hypothèse) est appréciable de cas en cas. La prise en compte des motivations des pluriactifs à côté d'une analyse économique a permis d'apprécier plus en profondeur cette question.

Pour beaucoup de petits paysans, surtout à la montagne, la pluriactivité est bien la juxtaposition obligatoire, lourde à porter, de deux occupations; ils travaillent à l'extérieur pour des raisons financières. Ce qui surprend chez ces gens, c'est très souvent la non-possibilité d'un choix d'autre chose et la référence à l'agriculture: "Je me sens paysan". "Je suis paysan". Pourtant - surtout si l'activité extérieure est accessoire, saisonnière - cette raison s'apparente quelque fois à d'autres satisfactions. Un paysan professeur de ski nous parlait de son goût à l'enseignement, une femme serveuse de restaurant à mi-temps du plaisir "à sortir des quatre murs de l'exploitation, à voir du monde".

Pour toute une autre catégorie de pluriactifs, l'occupation agricole est tout à fait indépendante de leur métier exercé à plein temps. Dans six régions (les régions-tests de plaine et de la partie montagneuse du Valais), les pluriactifs disposent d'un revenu professionnel situé dans la moyenne des branches et la cause économique ne peut être invoquée. A une extrémité de ce groupe social

(plaine), on rencontre une agriculture liée au "fait soi-même", au renouvellement avec la terre. C'est cet employé de la région morgienne "Les CFF c'est mon métier, Y avait des terrains libres. Alors je me suis fait plaisir, j'ai pris les moutons". A l'autre extrémité de ce groupe social, on trouve une agriculture où la frontière n'est pas toujours très claire entre le métier "on n'est pas paysan" et le vécu de cette agriculture. Il y a derrière cette distinction beaucoup de travail, de renoncements, un attachement à la terre qu'ils ont reçu en héritage, une volonté de la garder, de l'exploiter.

Notons encore que dans cette catégorie, le revenu agricole accessoire est faible (5-10% du revenu professionnel total). L'exploitation agricole est axée sur l'autoapprovisionnement. L'économie réalisée sur les dépenses de consommation s'élève jusqu'à 57%.

Dans toutes ces régions, les familles pluriactives sont plus grandes que les familles seulement agricoles ou seulement non agricoles.

L'hypothèse de la transition (deuxième hypothèse) situant la pluriactivité dans un processus de cessation à terme de l'exploitation d'un domaine agricole n'explique pas entièrement l'agriculture à temps partiel. La situation est plus complexe.

Certains agriculteurs, anciennement à plein temps, aujourd'hui double-actifs, ne remettent pas leur exploitation. La pluriactivité est alors effectivement la solution d'une génération. Mais d'autres agriculteurs à temps partiel font de l'agriculture sans souci de pérennité de leur exploitation et dans un but d'autoapprovisionnement pendant quelques années, pendant que les conditions s'y prêtent. D'autres encore exploitent des petits domaines agricoles qui se renouvellent dans le cadre de la famille et ont une grande stabilité (Valais).

Dès lors, ce phénomène apparaît à la fois comme structurel et conjoncturel. L'ensemble du phénomène, le volume d'exploitations à temps partiel régulièrement prises en compte par la statistique démontre son caractère structurel. Les petites exploitations montagnardes intégrées dans l'agriculture locale, stables, reprises

dans la famille, ont aussi un indéniable caractère structurel. Par contre, ce phénomène est conjoncturel pour beaucoup d'exploitations se renouvelant rapidement, disparaissant ou retournant à l'agriculture à plein temps (pluriactivité d'établissement).

L'effet de l'agriculture à temps partiel sur les régions de montagne (troisième hypothèse) est mis en évidence dans la description de ces régions.

Rappelons qu'un effet très positif sur le maintien d'une population et d'une vie locale (services, etc.), sur l'entretien du territoire, est relevé dans les régions-tests de montagne disposant encore d'une forte population paysanne par le biais des exploitations à temps partiel.

L'avenir de l'agriculture à temps partiel n'est pas acquis. Nous trouverons toujours dans les bonnes régions agricoles des personnes intéressées à une petite agriculture en à côté. Mais la pluriactivité est plus que cela dans les régions de montagne. Son maintien dépendra de la conjonction de plusieurs facteurs:

LA MOTIVATION

La motivation d'exploiter un domaine agricole à côté d'une autre activité professionnelle est le premier facteur. Voici quelques remarques sur ce sujet:

- Dans notre étude, 8 pluriactifs sur 10 sont de souche directement paysanne. Ils gardent de leurs parents le goût de la terre et le savoir-faire paysan.
- Souvent l'activité extérieure est comprise dans un processus de retour à l'exploitation à plein temps et non dans une combinaison d'activité.
- Le goût du travail de la terre est-il atavique? Les parents des agriculteurs à temps partiel valaisans étaient des paysans obligés de travailler à l'extérieur: ils ont laissé à leurs enfants un très fort respect de la terre nourricière. A l'avenir, la motivation d'une activité agricole nécessitera une même compréhension. Elle devra être trouvée dans un contexte très différent: l'indépendance économique entre le métier appris, pratiqué,

et une agriculture peu rentable.

LA VOLONTE

La moitié des pluriactifs interrogés insistent sur trois qualités nécessaires à la pluriactivité: la volonté, la persévérance, être travailleur.

LE CONCOURS DE LA FAMILLE

Une évaluation de la participation des familles aux travaux agricoles a démontré le caractère familial de la pluriactivité. Les tâches s'organisent entre tous les membres de la famille, chacun trouve sa place. Le concours de la famille apparaît comme indispensable au maintien de l'agriculture à temps partiel.

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

L'offre d'emplois reste faible en montagne et oblige les pluriactifs à penduler.

L'agriculteur à temps partiel a besoin d'une activité extérieure simple, aménagée. Cela s'oppose aux tendances actuelles de professionnalisme et de spécialisation. Une organisation de la pluriactivité s'avère alors nécessaire.

LA POLITIQUE AGRICOLE

La politique agricole trop monolithique n'est pas adaptée à l'agriculture à temps partiel. Plusieurs correctifs peuvent être apportés, qui doivent viser à intégrer cette forme d'exploitation dans les mesures d'aide à l'agriculture. Cela ne peut être fait qu'avec une reconnaissance de cette agriculture et de la nécessité d'une politique agricole diversifiée et adaptée aux réalités régionales.

Adresse de l'auteur: Pierre-François Veillon
Ing. agr. dipl. EPFZ
Château Feuillet
1880 Bex*